



GFAM du BÉARN  
Maison Priou 64230 Arbus  
<http://gfambearn.jimdo.com/>

N° registre du Commerce  
RCS Pau 348 576 018  
N° gestion 88 D 163

Outil de gestion collective du foncier



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du samedi 1er Octobre 2011

nombre de présents : 50  
nombre de procurations : 26  
Excusés : 28

**1 / RAPPORT d' ACTIVITÉ** **approuvé à l'unanimité** => voir ci-dessous :

Base de données du GFAM et finalisation de la liste des porteurs de parts

Un gros travail sur la base de données a été réalisé par Louis, Frédéric et Mireille. Elle regroupe en août 2011, 479 porteurs de parts avec leurs coordonnées et leurs souscriptions.

L'originalité de la base de données est de créer un numéro de référence unique par part, ce qui évite les doublons dans les saisies et donne une possibilité d'extraire différentes informations utiles : nombre de parts par souscription, liste d'adresses postales ou E.mails, etc...

Un formulaire permet de rentrer les données et d'y accéder avec des fonctions de recherche.

Information sur le GFAM et diffusion de la souscription

- Site internet créé

- Salon Asphodèle (décembre 2010), rendez-vous traditionnel, beaucoup de contacts : xxx parts sociales souscrites

- Présentation du GFAM (janvier 2011) à Borce à l'occasion de la création d'« Aspe Solidaire », association d'épargne solidaire dont l'objectif est de favoriser le maintien ou l'installation d'une population active en Vallée d'Aspe

- En mars 2011, une émission de radio avec Christelle Véron de France Bleu Béarn, un interview très vivant dans la bergerie de Maxime. Ont été abordés :

- installation de Maxime, autoconstruction

- impact du nouvel axe routier Pau-Oloron sur la ferme de Marc et Mireille

- motivations des paysans et des non-paysans pour adhérer au GFAM

- fonctionnement du GFAM qui garantit le maintien des terres à usage agricole

- problèmes du foncier

→ excellente émission, on ne peut que féliciter la journaliste !

Le projet Gey

- décembre 2010 : nous avons reçu le géomètre pour un nouveau bornage

- le contact est maintenu avec la Commune de Sarrance et son maire en particulier : d'accord pour aider à l'installation d'un(e) futur(e) repreneur(se) à Gey

- rencontre avec plusieurs candidats éventuels et nombreux contacts téléphoniques suite à la publication d'une annonce sur le site du GFAM et celui de « Terre de Liens »

Tout ça pour en arriver à Jean-Joël qui habite Bedous et souhaite s'installer avec des brebis pour faire du fromage et du miel avec quelques ruches

- le 10 mai 2011, achat de la ferme de Muriel & Gérard par le GFAM

- un bail à ferme d'un montant de 320,00 € a été conclu en juillet 2011 entre le GFAM et Muriel&Gérard. Ces derniers assurent les bâtiments pour le compte du GFAM (141,00 €), ce bail sera bien-sûr réévalué si un aménagement de l'outil de travail a lieu (agrandissement bergerie, hangar de stockage, etc...)

## Une nouvelle souscription ?!

Le Comité de Gérance a travaillé sous forme de commission à l'établissement d'un devis correspondant à des améliorations progressives à Gey :

- Bergerie Larrouy : plancher du fenil, pignon et pont d'accès au fenil
- Bergerie Lahorgue : accès, agrandissement, hangar de stockage de fourrage, fumière
- Aménagement d'accès à certaines parcelles

Nous débattons de l'opportunité d'une nouvelle souscription.

## Photos de Bruno Platel

Notre ami Denis nous a proposé ce début d'année d'utiliser, pour compléter le stand du GFAM, des photos prises par Bruno Platel en 1972 (mini-expo lors d'une AG du GFAM). Bien que ces photos soient très belles et évoquent parfaitement la réalité agricole de la montagne il y a 40 ans, le Comité de Gérance a écarté cette proposition :

- difficulté à maîtriser la perception de photos anciennes (aspect pittoresque) ; quelle image pour le GFAM ?
- ces photos auraient leur place dans une association soutenant le GFAM et non pas sur un stand
- il serait préférable de trouver des photos actuelles qui parlent d'elles-mêmes ; sur un stand, les photos sont là pour créer une animation, c'est tout.

## **2 / RAPPORT FINANCIER** approuvé à l'unanimité

=> voir ci-dessous :

<b>GFAM BÉARN</b>  <b>COMPTE DE RESULTAT du 01/10/2010 au 30/09/2011</b>					
<b>CHARGES</b>			<b>PRODUITS</b>		
	<b>2011</b>	<b>2010</b>		<b>2011</b>	<b>2010</b>
Impôts fonciers Bergès	32,00	29,00	Fermage Bergès	550,00	300,00
Impôts fonciers Priou	30,00	31,00	Fermage Priou	152,00	304,00
Assurances Groupama	141,44	139,37	Cotisation de fonctionnement	40,00	25,00
Frais tenue compte, timbres, photocopies	274,93	337,10	<b>Produits de fermages et cotisations</b>	<b>742,00</b>	<b>629,00</b>
<b>Services extérieurs et autres charges</b>	<b>478,37</b>	<b>536,47</b>			
Bénéfice de l'exercice	263,63	92,53			
<b>Total CHARGES</b>	<b>742,00</b>	<b>629,00</b>	<b>Total PRODUITS</b>	<b>742,00</b>	<b>629,00</b>

<b>GFAM BÉARN</b>  <b>BILAN au 30/09/2011</b>					
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
	<b>2011</b>	<b>2010</b>		<b>2011</b>	<b>2010</b>
Terres Priou	6 450,00	6 450,00	Priou	6 450,00	6 450,00
Terres Bergès	17 000,00	17 000,00	Bergès	56 806,98	56 702,72
Terres Gey	23 714,97		Gey	23 714,97	
<b>Total foncier</b>	<b>47 164,97</b>	<b>23 450,00</b>	<b>Capital Social utilisé</b>	<b>86 971,95</b>	<b>63 152,72</b>
Bergerie Bergès	39 081,98	38 977,72	Capital Bergès non utilisé		104,26
Parcelle Candau pour Bergerie Bergès	725,00	725,00	Capital Gey non utilisé	328,05	19 743,02
<b>Total bâtiments</b>	<b>39 806,98</b>	<b>39 702,72</b>	<b>Capital Social non utilisé</b>	<b>328,05</b>	<b>19 847,28</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>86 971,95</b>	<b>63 152,72</b>	<b>Capital Social</b>	<b>87 300,00</b>	<b>83 000,00</b>
Trésorerie courante	346,66	83,03	Résultats antérieurs cumulés	83,03	-9,50
Parts Gey non utilisées	328,05	19 743,02	Résultat de l'exercice	263,63	92,53
Parts Bergès non utilisées		104,26	<b>Résultats cumulés</b>	<b>346,66</b>	<b>83,03</b>
<b>disponible banque</b>	<b>674,71</b>	<b>19 930,31</b>			
<b>Total ACTIF</b>	<b>87 646,66</b>	<b>83 083,03</b>	<b>Total PASSIF</b>	<b>87 646,66</b>	<b>83 083,03</b>

## **3 / CAPITAL SOCIAL**

**Résolution approuvée à l'unanimité :**

**« Au 1<sup>er</sup> octobre 2011, le Capital Social du GFAM BÉARN est fixé à la somme de quatre vingt sept mille trois cents euros (87 300,00 €). Il est divisé en 1746 parts sociales de cinquante euros chacune. »**

## 4 / COMITÉ DE GÉRANCE

- => **Cinq membres sortants sont réélus à l'unanimité** parmi les seize membres issus de l'AG de 2010 :  
Maxime BAJAS, Emilienne BISCAR, Mireille BONHOMME, Danielle BOURCHANIN, Roger BOURCHANIN, Sylvie BOURSE, Josette BUR, Frédéric CHAVAGNEUX, Gérard DUFAYS, Muriel DUFAYS, Louis GANDON, Jean-Louis MIRAMON, Marc PEYRUSQUÉ, Dominique PETUYA, Blaise SIVADON, Monique SIVADON.
- => **Trois nouveaux membres sont élus à l'unanimité** :  
Francis CASTÉRA, Christian DESBATS, Jean-Joël TORREGROSA.

## 5 / PROJET GEY

### § 1 - INSTALLATION D'UN NOUVEAU FERMIER

- => Muriel et Gérard arrêteront leur activité agricole au printemps 2012 pour prendre leur retraite.  
=> Jean-Joël TORREGROSA, présenté par le Comité de Gérance, leur succédera :  
- avec la reprise de leur troupeau (60 brebis à traire, fabrication de fromage)  
- avec quelques ruches (qu'il possède déjà)
- Jean-Joël entame une formation agricole et compte s'installer hors DJA (Dotation Jeune Agriculteur).

- => Salle de fabrication et saloir restent à sa charge.  
=> Branchement eau et électricité à la charge du GAM BÉARN.  
=> Sont évoquées des possibilités d'aides personnelles (organismes agricoles, subventions régionales, départementales...)

**La candidature de Jean-Joël TORREGROSA est approuvée à mains levées à l'unanimité.**

### § 2 - TRAVAUX UTILES ET SOUSCRIPTION

=> Depuis la convocation à l'AG, la commission technique a affiné les plans de construction de l'agrandissement de la grande bergerie de Lahorgue (logement de quelques animaux en plus et stockage de fourrage). Elle a aussi précisé les priorités et pris l'avis de professionnels pour le terrassement, ... etc. Blaise et Louis présentent à l'AG plans et graphiques. Cependant, il est encore trop tôt pour chiffrer précisément les dépenses nécessaires.

#### **Discussions :**

- => 1) Saloir et salle de fabrication actuels, font partie de l'habitation privée de Muriel et Gérard. Dans l'immédiat, le GFAM ne peut assurer le financement du saloir et d'une salle de fabrication autonomes. Jean-Joël devra donc trouver une solution.
- => 2) Pour de bonnes conditions de travail, un agrandissement de la bergerie est indispensable. Objectif, avoir animaux et fourrage dans le même lieu.
- => 3) Difficulté de ne pas habiter sur le lieu de travail (Jean-Joël loge à Bedous, à 7 km de Gey )  
La réflexion reste à mener sur une future habitation sur la propriété de Gey.

**Vote : les deux décisions suivantes approuvées à l'unanimité :**

**L'AG autorise le Comité de Gérance à lancer une nouvelle souscription destinée à l'amélioration des bâtiments et terrains de Gey.**

**L'AG autorise le Comité de Gérance à commencer et réaliser les travaux au fur et à mesure des rentrées de parts sociales, et des projets définis par le-dit Comité de Gérance.**

## 6 / NOUVEL AXE ROUTIER PAU-OLORON

Mireille et Marc expliquent que leur ferme se situe sur la nouvelle bande d'emprise de 300 m, quel que soit le tracé choisi et se trouverait en bordure de route, tunnel, viaduc...etc, nuisible au type d'agriculture choisi (locale, paysanne).

Les participants du « Comité d'Arbus – Code Béarn » apportent des précisions sur le projet (prix, financement, utilité contestable, blocage pour 10 ans de 260 ha sur la seule commune d'Arbus soit 20% de la superficie totale de la commune)

Jean-Louis, pour le Comité de Gérance, redéfinit ce que développe notre GFAM : une agriculture paysanne, solidaire, nourricière, vivrière. Il rappelle que 700 à 800 ha de terres agricoles disparaissent chaque année dans notre département.

### **Ensuite, discussions sur l'opportunité d'engagement du GFAM et ses limites :**

=> le GFAM certes, mais au-delà toute la société civile est concernée !

=> GFAM « BÉARN » : actions seulement en Béarn ?!

=> Aller plus loin : d'autres lieux et d'autres atteintes au foncier agricole.

=> le GFAM pourrait initier ou participer à des actions mais sur ses propres raisons (atteintes aux terres vivrières).

=> Nécessité de garantir la représentativité dans les actions et d'éviter les engagements individuels au nom du même GFAM.

### **Vote : résolution suivante adoptée à l'unanimité, moins une abstention :**

**« L'AG habilite le Comité de Gérance à décider de la participation du GFAM BÉARN à des actions chaque fois qu'un projet menace des terres vivrières (agricoles), dont l'axe E7 Pau-OLORON est un exemple. »**

## 7 / QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

=> 1) OGM : Denis arrive de Colmar après 3 jours d'audience (procès de faucheurs volontaires d'une vigne OGM) : bonne nouvelle, les peines sont relativement modérées, 3 mois de prison avec sursis pour les 4 récidivistes et « jours -amendes » à 20 € pour les autres

=> 2) Circulation d'une pétition multi-groupes (Attac, Confédération Paysanne, Peuples Solidaires, etc...)

=> 3) Le GFAM est-il un outil efficace de transmission agricole ? Une maraîchère, présente à l'AG, arrive à la retraite et souhaite transmettre. Rendez-vous est pris pour plus tard sur ses terres.

=> 4) Question sur les moyens de mobilisation de main-d'œuvre pour les travaux du GFAM.  
Réponse : travail en réseaux – stands – listes d'adresses

=> 5) S'engager chacun à trouver un nouveau porteur de parts au GFAM.

## 7<sup>bis</sup> / AMBIANCE

L'AG est clôturée à 17h45 et la soirée s'est prolongée tard avec garbure, chansons, musique... de bons moments dégustés ensemble !!!